

/CS
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-133 du 18 Avril 1985

portant nomination de Conseillers Techni-
ques du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15,

Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en date du 16 Avril 1985,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 17 Avril 1985,

DECRETE :

Article 1er. - Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après :

- Conseillers Techniques à l'Economie du Président de la République : Camarades - Léonard GBAGUIDI et - Paul DOSSOU.
- Conseiller Technique à l'Equipement du Président de la République : Camarade Amos ELEGBE.

.../...

Article 2. - Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 18 Avril 1985

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie

Hospice ANTONIO

Ampliations : PR 8 SA/CC du PRPB 4
CPC 6 PPC 4 SGCEN 4 Membres du CEN
22 - IGE et ses Sections 4 - Inté-
ressés 3 - DGPE + DPCA au MTAS 4
IGE et ses Sections 4 - DPE-DLC-INSAE
6 - BCP-DAN-BN-UNB-FASJEP 10 - DCCT 1
ONEPI-Gde Chanc. 3 - DB-DCF-DSDV-DI 16
SPD 2 - JORPB 1